

Chapitre XIII

LES RELATIVES

1. PROPOSITIONS RELATIVES ET TERMES RELATIFS

Les propositions relatives sont des propositions subordonnées qui sont introduites par un pronom relatif (ou plus rarement par un déterminant relatif).

Celui-ci peut être un **relatif simple** : *qui, que, quoi, dont, où* ; ou un **relatif composé**, pronom ou déterminant : *lequel*, qui s'amalgame avec les prépositions *à* et *de* pour former *auquel* et *duquel* ; et qui varie en genre et en nombre (*laquelle, lesquels, lesquelles*), contrairement au relatif simple. Toutes ces formes (VI : 5.6), sauf *dont*, sont communes aux relatifs et aux interrogatifs ; toutefois, leurs emplois comme relatifs et comme interrogatifs peuvent être différents ; ainsi *qui*, toujours sujet (animé ou non) comme relatif, est toujours animé (sujet ou non) comme interrogatif simple. Quant à *que*, il a évidemment d'autres emplois, dont le plus important est celui de conjonction de subordination (XII : 3.4).

Le pronom relatif cumule deux rôles :

- Il introduit la relative, dont il constitue l'opérateur de subordination ou subordonnant. C'est la raison pour laquelle il vient se placer en tête de la relative, quelle que soit sa fonction grammaticale dans la structure de celle-ci (ce déplacement peut provoquer la postposition du sujet : *le médecin que Pierre a vu*, ou bien : *le médecin qu'a vu Pierre*).
- Il est coréférent à son antécédent (sauf dans le cas de la relative substantive, voir 3). A ce titre, il constitue un substitut du GN et assume une fonction dans la relative. Sa forme est essentiellement conditionnée par cette fonction : *qui* en position de sujet, *que* comme complément direct du verbe, *quoi* et *lequel* après préposition, *dont* et *où* comme groupes prépositionnels. D'autre part, son emploi dépend de la nature de l'antécédent. Ainsi, si celui-ci est un groupe nominal dont la tête est un nom commun, ce GN doit obligatoirement comporter un déterminant : *Il s'est conduit avec bravoure. Il s'est conduit avec une bravoure que j'admire*. Mais non : * *Il s'est conduit avec bravoure que j'admire*. Et pas davantage : * *Il a pris peur qui était exagérée*. — * *Il est en maison de santé dont je ne sais pas l'adresse*.

Le pronom simple, aux formes *qui* et *que*, bien qu'il ne soit marqué lui-même ni en genre, ni en nombre, ni en personne, commande les mêmes accords que le ferait son antécédent ; et lorsqu'il est complément indirect, il peut dans certains cas varier selon que son antécédent est un être humain (*La personne à qui je pense*) ou non (*Le projet auquel je pense... Une chose à quoi je pense*). Le pronom composé s'accorde en genre et en nombre avec son antécédent.

Remarques. — 1. Ces deux fonctions solidaires du relatif (subordonnant et pronom) font parfois problème pour les sujets parlants. On observe alors, dans la langue parlée populaire, ou bien le décumul de ces deux fonctions (d'une part un *que* fonctionnant comme pur subordonnant ; de l'autre un pronom) : *J'ai acheté les allumettes que j'en ai besoin* ; ou bien au contraire une redondance (deux pronoms, l'un relatif, l'autre personnel, ayant le même référent) : *J'ai acheté les allumettes dont j'en ai besoin*. La forme correcte est bien sûr : *J'ai acheté les allumettes dont j'ai besoin*. Relèvent du même phénomène : *Voici l'homme que (ou dont) tu connais son fils*, ou encore : *C'est un livre où on y trouve de belles pages*. Et enfin, combinant décumul et utilisation d'une préposition sans régime : *La fille que je vis avec* (Renaud).

2. Dans la suite, la coréférence obligatoire du relatif et de son antécédent sera représentée, pour les besoins de l'exposé, par la présence d'un démonstratif en tête du GN à relativiser dans la phrase à enchâsser. Par exemple :

Phrase matrice (qui deviendra la phrase régissante) : *Elle est à la campagne chez des amis*.

Phrase à enchâsser (qui deviendra la phrase constituante) : *Nous connaissons ces amis*.

Phrase résultante (complexe) : *Elle est à la campagne chez des amis que nous connaissons* (J. Prévert, Dialogue de *Drôle de drame*).

Bibliographie. — E. Benveniste, 1996, p. 225-236 (La phrase relative, problème de syntaxe générale) - D. Godard, *La syntaxe des relatives en français*, Editions du CNRS, 1988 - Langages, *Les types de relatives*, 88, 1987 - C. Touratier, *La relative. Essai de théorie syntaxique*, 1980, Klincksieck.

2. LES RELATIVES ADJECTIVES

Ces relatives sont dites adjectives parce qu'elles fonctionnent comme des adjectifs épithètes (VI: 4.2 et 4.6).

2.1. La relativisation du groupe nominal sujet : *QUI*

Ce type est à la fois le plus courant et le plus simple, puisqu'il n'implique aucun déplacement. Le relatif a la forme *qui* et sans porter lui-même aucune marque de nombre, de genre ou de personne, il commande dans la relative les mêmes accords que son antécédent.

Je fais un problème. Ce problème est difficile. → *Je fais un problème qui est difficile.*

Il est venu vers nous. Nous sommes ses amis. → *Il est venu vers nous qui sommes ses amis.*

L'emploi de *lequel* (pronom ou déterminant), archaisant et rare, est réservé aux énoncés juridiques où il supprime l'ambiguïté qui serait produite par *qui* (VI: 2.4 et 5.6) : *Le terrain est légué au neveu de Madame Untel, lequel s'engage à verser une soulte aux cohéritiers* — *Il s'agit d'une maison avec une terrasse, lequel édifice est en pierre de taille.*

Remarque. — Comme on le voit par le dernier exemple, *lequel* (déterminant) permet la reprise par un hyperonyme (cf. XVIII, 2.4).

2.2. La relativisation du groupe nominal complément direct : *QUE*

Il s'agit en fait aussi bien du complément direct du verbe (complément d'objet) que des autres syntagmes qui partagent avec lui la position postverbiale et la pronominalisation définie de la forme *le, la, les* : sujets réels des verbes impersonnels et GN attributs du sujet (ou encore adjectif attribut du sujet du verbe *être*, dans le cas du procédé stylistique de renforcement d'un adjectif en position détachée, ex. 6).

Le relatif a la forme *que*. Il vient se placer en tête de la relative. Lorsque le sujet de la relative est un GN plein (et non un pronom personnel proclitique) l'inversion du sujet est possible mais facultative (ex. 2).

- (1) *Je regrette chacun des baisers. Je donne ces baisers. → Je regrette chacun des baisers que je donne.* (G. Apollinaire)
- (2) *Je lis un livre que ma sœur m'a offert.*
- (2b) *Je lis un livre que m'a offert ma sœur.*
- (3) *Il a dit le mot qu'il fallait.*
- (4) *Je connais le garçon que voilà.*
- (5) *Je félicite le héros que vous êtes.*
- (6) *Pressé que j'étais de vous voir, je suis venu aussitôt.*

Remarque. — La relativisation en *que* du **sujet réel** des verbes impersonnels est d'un usage restreint (XI. 8.3.1). Un tel groupe nominal doit être en effet, dans la plupart des cas, muni d'un déterminant indéfini, ce qui bloque la possibilité d'une relative. On préférera en ce cas la forme **personnelle**, impliquant l'emploi du relatif *qui*. Exemple :

Tu connais l'histoire. Il m'arrive une histoire ou : *Cette histoire m'arrive.*

mais : *Tu connais l'histoire qui m'arrive.* et non : **Tu connais l'histoire qu'il m'arrive.*

2.3. La relativisation d'un groupe prépositionnel

2.3.1. Règles générales

La règle générale de pronominalisation est celle-ci : [Prép + GN → Prép + *lequel*], que le GP soit complément de phrase, de verbe, de nom ou d'adjectif (attribut). Le groupe formé par la préposition et le relatif est toujours placé en tête de la relative.

- (1) *La guerre est une période pendant laquelle les gens montrent leur vraie nature.*
- (2) *Cette école est celle dans laquelle j'ai appris à lire et à écrire.*
- (3) *Tu n'as pas revu les personnes auxquelles j'ai parlé hier ?*
- (4) *J'ai rencontré la fille pour laquelle tu te meurs d'amour.*
- (5) *Voici les auteurs parmi lesquels sera choisi le lauréat du Goncourt.*
- (6) *Ce sont des parentes éloignées, desquelles je n'ai plus de nouvelles.*
- (7) *Voici un bijou auquel je suis très attachée.*

La plupart de ces phrases connaissent des variantes qui seront exposées ci-dessous. Toutefois *lequel* est obligatoire : après *parmi* (ex. 5) ; lorsque l'antécé-

dent n'est pas un être humain, et que l'emploi de *dont*, *où*, ou *quoi* n'est pas grammatical par suite des règles ci-dessous (ex. 7). D'autre part, une règle générale d'ordre (comparable à celle mentionnée en 2.2) autorise l'inversion du sujet lorsque celui-ci est un GN plein et lorsque le verbe est intransitif ou employé intransitivement. Cette règle s'applique aussi dans les cas particuliers décrits plus loin (2.3.2 et 2.3.3) : *Il a revu les personnes auxquelles Pierre a parlé / Il a revu les personnes auxquelles a parlé Pierre.*

2.3.2. Règles particulières obligatoires

- Lorsque le GP à pronominaliser est lui-même inclus dans un GP, c'est la totalité de ce dernier qui est placée en tête de la relative, et les seuls pronoms autorisés sont *lequel* ou *qui* (*dont* est exclu).

J'aime la rivière. Nous avons pique-niqué sur le bord de cette rivière. → J'aime la rivière sur le bord de laquelle nous avons pique-niqué.

*Le meunier me pourchasse. J'ai donné un baiser à la fille de ce meunier. → Le meunier à la fille duquel (ou : *de qui*) j'ai donné un baiser, me pourchasse.*

- Lorsque l'antécédent est un pronom démonstratif indéfini ne représentant pas un être humain (*cela*, *quelque chose*, *rien*), le pronom à utiliser comme relatif est exclusivement *quoi* : *Je ne vois que cela. Il peut prétendre à cela. → Je ne vois que cela à quoi il puisse prétendre.*

Remarque : L'antécédent peut être une phrase entière. On a alors affaire à un véritable relatif de liaison et on glisse du domaine de la subordination dans celui de la coordination (XVI) : *Il est venu me voir pour me demander de l'argent. Après quoi il est parti sans même dire merci.*

2.3.3. Règles particulières facultatives

- Lorsque le GN à relativiser est précédé d'une préposition et représente un être humain, *lequel* peut être remplacé par *qui*.

(3b) *Tu n'as pas revu les personnes à qui j'ai parlé hier.*

(4b) *J'ai rencontré la fille pour qui tu te meurs d'amour.*

(6b) *Ce sont des parentes éloignées de qui je n'ai plus de nouvelles.*

- Lorsque le GN à relativiser est précédé de la préposition *de* (et qu'il ne fait pas lui-même partie d'un syntagme prépositionnel), on emploie *dont* (plus fréquemment que *duquel* ou *de qui*).

Ce sont des parentes éloignées dont je n'ai plus de nouvelles. – C'est la vieille cousine dont j'ai hérité. – Je suis pourchassé par ce meunier dont j'ai embrassé la fille. – C'est une chose dont je suis fier.

Lorsque le GN à relativiser représente un lieu, l'ensemble formé par la préposition locative et le GN est pronominalisé en *où* (sauf si la préposition est *de* : on a alors *d'où*) :

(2b) *Cette école est celle où j'ai appris à lire et à écrire. – C'est la ville d'où je viens.*

Lorsque le GP à relativiser représente un complément circonstanciel de temps, on peut le pronominaliser également en *où*, mais aussi en *que* dans certaines expressions : *L'époque où j'allais à l'école...* – *La première fois que je l'ai vue...* – *C'était au temps que les bêtes parlaient.*

2.4. Les relatives du second degré (dites « imbriquées »)

Il est possible de relativiser un GN (sujet ou complément) qui fait partie d'une proposition complétive (conjonctive introduite par *que*, groupe infinitif ou interrogative indirecte). Dans ce cas, c'est le bloc constitué par la subordonnée complétive et sa principale qui est enchâssé dans la phrase matrice. On a ainsi, par intégrations successives :

Vous vous intéressez à cette personne. → *Je sais que vous vous intéressez à cette personne.* → *Voici la personne à qui je sais que vous vous intéressez.*

Ce sont là des noms que je vois bien que je ne retiendrai jamais. (A. France)

► Dans les cas où le GN à relativiser est autre que le sujet, il prend la forme pronominale prévue par les règles déjà décrites et se place en tête du bloc, qu'il s'agisse :

- du c.o.d. d'un infinitif ou d'une conjonctive : *Il est parti pour la ville qu'il veut visiter* – *Ecoute la mélodie que je lui ai entendu chanter* – *C'est bien le prix qu'il pensait pouvoir en obtenir* – *Partons pour Venise, que je veux que tu visites avec moi* ;

- d'un attribut : *Tu es le champion que je souhaitais que tu deviennes* ;

- du complément d'un adjectif : *Telles sont les joies dont je pense que la vie est pleine* ;

- ou enfin d'un complément indirect du verbe ou d'un complément de phrase : *Kyoto est une ville où je me demande si j'irai un jour* – *C'est un ami auquel je ne sais pas comment témoigner ma reconnaissance* – *J'ai fait un grand feu près duquel je veille à ce que notre ami se repose.*

► Dans le cas où ce GN est le sujet, il est représenté en son lieu par un pronom personnel, tandis qu'apparaît en tête du bloc à enchâsser un *dont* qui fait le lien entre l'antécédent et ce pronom : *C'est moi dont tu veux que je visite Venise ?* – *Pierre est l'ami dont je ne savais pas quand il viendrait* – *C'est un livre dont je sais qu'il aura du succès.* Il existe une variante plus rare et difficilement analysable : *C'est un livre que je sais qui aura du succès.*

Bibliographie. — R. Kayne, French relatives *que*, *Recherches linguistiques*, 2, 1974, p. 40-61 ; 3, 1975, p. 27-92 - J.-M. Léard, « L'hypothèse que je crois qui est négligée ». Le statut de *que*, *qui* et *dont* dans les imbriquées, *Travaux de linguistique*, 20, 1990, p. 43-72 - M.-L. Moreau, « L'homme que je crois qu'il est venu » - *Qui*, *que* : relatifs et conjonctions, *Langue française*, 11, 1971, p. 77-90.

2.5. La sémantique des relatives

C'est par rapport au GN dont la relative est l'expansion (le modificateur, voir VI: 4.1 et 4.6), autrement dit l'antécédent du relatif, que se pose le problème du sens référentiel de la relative.

► Si l'antécédent est une **expression définie** (nom propre ou nom commun précédé d'un déterminant défini) :

La relative est **déterminative** (ou **restrictive**) si elle est nécessaire à l'identification référentielle de l'antécédent (VI: 1.3 et 4), qu'il s'agisse d'un individu ou d'une classe, d'êtres réels ou virtuels. Autrement dit, elle restreint l'extension (VI: 4 Rem.) de ce GN; et son effacement aurait pour conséquence de modifier complètement le sens de la phrase en étendant son champ d'application à un ensemble référentiel plus important, voire à la totalité des êtres qui peuvent être désignés par le nom : *Le roman que je viens de finir me plaît beaucoup* (sens spécifique) / *Le roman me plaît beaucoup* (sens générique). – *Les Alsaciens qui boivent de la bière sont obèses* (une partie) / *Les Alsaciens sont obèses* (la totalité). Autres exemples : *Le philosophe qui est digne de ce nom n'a pas de préjugés* (réfèrent : le représentant typique d'un sous-genre) / *Le philosophe n'a pas de préjugés* (réfèrent : le représentant typique de la totalité du genre) – *Les candidats qui ont obtenu la moyenne ont été déclarés reçus* (réfèrent réel) / *Les candidats qui auront la moyenne, s'il y en a, seront déclarés reçus* (réfèrent virtuel).

La relative est **explicative** (ou **appositive**) lorsqu'elle ne joue aucun rôle dans l'identification référentielle de l'antécédent. Elle peut alors, sans dommage pour cette identification, être supprimée. Elle peut aussi être remplacée par une proposition coordonnée ou être reprise par le pronom *cela* : *Ce roman, que je viens de finir, me plaît beaucoup. Ce roman me plaît beaucoup* (le réfèrent ne change pas). – *Les Alsaciens, qui boivent de la bière, sont obèses. Les Alsaciens sont obèses* (les deux phrases ont la même valeur générale, qui admet d'ailleurs des exceptions : elles décrivent seulement un cas typique). A partir des exemples *Mes élèves, qui s'étaient bien préparés, ont tous été reçus* et *La démocratie, qui est fragile par nature, doit être défendue* on peut substituer aux relatives des coordonnées sans changement notable de sens : *Mes élèves ont tous été reçus, car ils s'étaient bien préparés* et *Mes élèves s'étaient bien préparés et ils ont tous été reçus*. La relative explicative peut aussi faire l'objet d'un commentaire particulier, ce qui montre son indépendance vis-à-vis du reste de l'énoncé : *La démocratie, qui est fragile par nature (cela n'est pas douteux), doit être défendue*. Ces relatives sont marquées sur le plan prosodique par une mélodie spécifique, celle de la parenthèse (II: 3.5); et sur celui de la ponctuation, elles sont encadrées par deux virgules (IV: 3.1.3). N'ayant pas de rôle référentiel, elles sont disponibles pour exprimer toutes sortes de nuances circonstancielles : cause, condition, concession, etc.

Remarque. — Les noms propres et les noms communs précédés d'un déterminant possessif sont en principe auto-déterminés. Aussi les relatives qui leur sont adjointes sont-elles en principe toujours explicatives. Cependant des relatives déterminatives sont possibles lorsqu'on applique à ces antécédents un prélèvement partitif : *Le Paris que j'ai connu n'est plus* (opposition avec : *le Paris que nous voyons*). – *Ceux de mes élèves qui se sont bien préparés ont été reçus*.

► Si l'antécédent est une **expression non-définie** (nom commun précédé d'un déterminant indéfini) :

On ne peut dans ce cas tirer argument de l'identification référentielle pour distinguer deux sortes de relatives, puisque le propre de telles expressions

XIII → Les relatives

est d'avoir un référent qui n'est pas identifiable (au moins pour le récepteur). Cependant, dans la perspective communicative, certaines des relatives considérées apparaissent **essentielles**, et leur suppression a pour effet de produire un énoncé non pertinent, généralement tautologique : *Il y a des moments dans l'histoire où tout bascule / Il y a des moments dans l'histoire. (!) – L'enfance est une période de la vie qui est déterminante / L'enfance est une période de la vie. (!) – Kawabata a écrit un livre que j'aime beaucoup / Kawabata a écrit un livre. (!)*

D'autres apparaissent **accidentelles** (ou accessoires), et leur suppression ne remet pas radicalement en cause la pertinence de l'énoncé ; mais on se trouve ici sur un terrain essentiellement pragmatique et, pour préciser le degré d'acceptabilité de tels effacements, il faudrait tenir compte d'une manière plus précise des différents paramètres de la situation d'énonciation : *Un livre, qui se trouvait sur la table, attira mes regards – J'ai fait un problème que j'ai trouvé difficile – Nous avons remarqué dans le pré quelques vaches qui broutaient.*

Remarques. — 1. La distinction entre relatives déterminatives ou essentielles d'une part, explicatives ou accidentelles d'autre part, ne diffère pas de celle qui a été faite entre les expansions du GN (adjectifs, syntagmes prépositionnels) à valeur déterminative et à valeur caractérisante (VI : 1.3 et 4.1).
2. Les relatives explicatives ou accidentelles sont susceptibles d'exprimer diverses valeurs circonstancielles (temporelles, causales, conditionnelles, etc.), qui peuvent être explicitées par l'insertion de *alors, en effet, certes, pourtant, donc*, etc.

Bibliographie. — G. Kleiber, « Relatives spécifiantes et relatives non spécifiantes », *Le français moderne*, 3, 1981, p. 216-233 - G. Kleiber, *Relatives restrictives et relatives appositives : une opposition « introuvable »*, Tübingen, Niemeyer, 1987 - *Langages*, 88, 1987, « Les types de relatives ».

► Il existe encore une autre possibilité d'insertion d'une relative dans la phrase matrice : on trouve comme attribut du complément d'objet des verbes *voir, regarder, entendre, écouter, sentir* des relatives introduites par *qui* qui constituent le propos de la phrase (XXI : 1) : ce sont des **relatives prédicatives** (ou **attributives**) : *J'ai entendu un oiseau qui chantait – Je l'ai entendu qui chantait.*

On peut trouver également une relative de ce type après les présentatifs *voici* et *il y a* : *Voici le train qui arrive / Le voici qui arrive – Il y a un bébé qui pleure / Il y en a un qui pleure.*

Remarque. — De telles relatives ne peuvent être considérées comme prédicatives que si elles ne forment pas un syntagme avec leur antécédent. C'est pourquoi le test de pronominalisation doit leur être systématiquement appliqué ; si le résultat de ce test est négatif, la relative est une relative « ordinaire » : *J'ai entendu un oiseau qui est dans le jardin / * Je l'ai entendu qui est dans le jardin – Voici le garçon qui a réalisé cet exploit / * Le voici qui a réalisé cet exploit.*

Bibliographie. — F. Benzakour, Les relatives déictiques, *Recherches en pragma-sémantique*, (Recherches linguistiques, 10) Université de Metz, 1984, p. 75-100 - M. Rothenberg, Les propositions relatives prédicatives et attributives : problèmes de linguistique générale, *BSLP*, 74 (1), 1979, p. 351-395 - J.-J. Brunner, Ces relatives qui n'en sont pas, *L'information grammaticale*, 8, 1981, p. 12-16 - H. Prebensen, La proposition relative dite attributive, *Revue Romane*, XVIII, 1, 1982, p. 89-117.

2.6. Le mode dans les relatives

Le mode ordinaire du verbe dans la relative est l'**indicatif**. Toutefois, dans les relatives déterminatives ou essentielles on peut trouver le **subjonctif** (VII : 2.4.2.3) :

- lorsque l'antécédent comprend un superlatif ou les adjectifs *seul, premier, dernier*: *C'est la seule explication qui convienne*;
- lorsque la phrase matrice implique une idée de volonté ou d'hypothèse qui a pour effet de placer le GN dont fait partie la relative hors du champ du constat: *Je cherche une maison qui ait un grand jardin* – *Connais-tu des gens qui soient contents de leur sort?* – *Je ne connais personne qui puisse t'aider.*

Remarque. — Du fait que le référent du GN n'est pas ici conçu comme une entité spécifique identifiable, on ne peut pas le reprendre par un pronom (sauf si celui-ci est modalisé. **XX**: 2). On ne peut dire: * *Je cherche une maison qui ait un grand jardin et celle-ci est difficile à trouver.*

Bibliographie. — C. Touratier, 1996, p. 167-171.

On trouve également l'infinitif lorsque le GN relativisé est prépositionnel, par effacement du verbe *pouvoir*: *Je cherche une maison où dormir* (= *où je puisse dormir*) – *Connais-tu des gens sur lesquels compter?* – *Je n'ai pas de quoi payer.*

3. LES RELATIVES SUBSTANTIVES

Le point commun de ces relatives est que le pronom qui les introduit n'a pas d'antécédent et n'est donc pas anaphorique. Contrairement à ce qui se produit pour les relatives adjectives, c'est la relative elle-même qui donne un contenu référentiel au pronom relatif. Certaines équivalent à un GN, éventuellement précédé d'une préposition ou amalgamé avec elle (dans le cas de *où*): anticipant dès maintenant sur l'étude de leur sens, nous les appellerons **indéfinies**. Les autres constituent l'expansion d'un démonstratif (*ce* ou *celui*) de manière à former avec lui l'équivalent d'un GN: elles ont donc un statut intermédiaire entre celui des relatives adjectives et des substantives proprement dites; elles peuvent être indéfinies ou non; nous fondant sur leur emploi en discours, nous les appellerons **périphrastiques**.

3.1. Les relatives indéfinies

► Les unes représentent un être **humain**. Elles sont introduites par le pronom sans antécédent *qui* (éventuellement précédé du déterminant fictif *tel*) ou sa variante *quiconque*. Ce pronom est en position de sujet et commande toujours l'accord du verbe au singulier. La relative elle-même remplit dans la phrase matrice la fonction de sujet, de complément direct ou indirect (précédé de *à* ou de *pour*). C'est une forme qui a fourni beaucoup de proverbes, mais qui reste vivante: *Qui veut voyager loin ménage sa monture* – *J'aime qui m'aime* – *Tel qui rit vendredi dimanche pleurera* – *Il répétait cela à qui voulait bien l'entendre* – *Cette pièce sera pour qui l'attrapera au vol* – *Il me regarda avec l'ironie de qui savait tout*. Elle peut être soumise à la dislocation (**XI**: 6.1) et être

reprise par un pronom comme la plupart des GN : *Qui se fait brebis, le loup le mange.*

Remarques. — 1. On trouve également *qui* en position de complément direct (objet ou attribut) ou indirect dans une relative dont le verbe principal, généralement *vouloir* (ou *pouvoir*) régit une complétive identique à la phrase matrice et le plus souvent effacée en raison de cette identité : *Embrassez qui vous voudrez* (embrasser). – *Je serai qui vous voudrez* (que je sois). – *Parlez à qui vous voulez* (parler).

2. *Qui vous savez*, de même que *à qui de droit*, *à qui mieux mieux* est une locution figée.

3. On ne trouve que l'indicatif dans ces relatives, excepté après *à qui* où l'infinitif est possible (2.6) : *Je n'ai pas à qui parler.*

► Les autres représentent un **non-animé**. Celles qui sont introduites par le pronom *quoi* obéissent à de très fortes contraintes : *quoi* est obligatoirement précédé de *à* ou *de* ; la relative est à l'indicatif (ou à l'infinitif) après les présentatifs *voici / voilà* et *c'est* ; elle est à l'infinitif après *il y a* et certains verbes transitifs : *C'est à quoi je pensais* – *Voilà de quoi il est capable* – *Il y a de quoi être fier* – *Je n'ai pas de quoi payer* – *Heureusement, il avait à quoi se raccrocher* – *Apportez-moi de quoi manger.*

Remarque. — Après les présentatifs *voici / voilà*, on peut trouver *qui* représentant un inanimé : *Voilà qui est intéressant.*

On trouve en outre des relatives sans antécédent introduites par *où* : le pronom est complément de lieu dans la relative ; la relative est complément du verbe de la principale, elle occupe la position de complément indirect ou de complément direct et dans ce dernier cas est très proche de certaines constructions interrogatives indirectes : *J'irai où vous allez* – *Cet objet égaré se trouvait où personne ne le cherchait* – *Je n'ai pas où passer la nuit.*

Remarques. — 1. Introduites par *là où* ces relatives jouissent d'une plus grande mobilité et entrent plutôt dans la catégorie des expressions circonstancielles (4)

2. On peut rapprocher des relatives sans antécédent les subordonnées introduites par *quand* lorsque celles-ci, en particulier après une préposition, sont des substituts d'un GN (*quand* peut être remplacé par *le moment où*) : *J'ai mis de l'argent de côté pour quand je serai à la retraite.*

Toutes ces relatives ont été dites indéfinies. L'existence de leur référent reste purement virtuelle.

3.2. Les relatives périphrastiques

Elles n'ont pas de véritable antécédent ; le terme qui les introduit, *celui* ou *ce*, n'a qu'un sens très général (le trait **humain** ou **non-animé**). Quant au pronom relatif, il constitue une variable dont les différentes valeurs sont déterminées par le contenu de la relative. *Celui qui casse les verres les paie* a la même structure sémantique (et en l'occurrence le même sens) que *Les casseurs seront les payeurs.*

► Les unes représentent un être humain. Elles sont introduites par *celui*, variable en genre et en nombre (selon le sexe et le nombre du référent), suivi d'un pronom relatif: *qui, que, dont*, ou *lequel* précédé d'une préposition (selon les règles formulées en 2): *Celui qui a écrit La Chanson de Roland est un génie – Celui qui m'aime, le voilà (Nerval, Sylvie) – Celle que j'aime, la voici – C'est celui dont on vous a parlé – Je vous présente celui aux livres duquel vous vous intéressez tant – Je ne suis pas celle que vous croyez.*

Remarques. — 1. Bien que la syntaxe en soit semblable, il ne s'agit pas ici des cas où *celui* a lui-même un antécédent, qui ne désigne pas forcément un être humain (anaphore lexicale, XXI : 3.1): *Votre maison et celle que je me suis fait construire...*

2. Ces relatives sont très proches de celles qui ont pour antécédent les pronoms nominaux *quelqu'un* ou *personne* (mais ces pronoms, contrairement à *celui*, peuvent être employés de façon autonome); ainsi que de celles qui ont été décrites au paragraphe précédent (3.1), dont elles constituent parfois des variantes: cependant elles ne sont pas toutes indéfinies (leur référent est spécifique et présupposé dans tous les exemples cités ci-dessus).

► Les autres représentent un inanimé. Elles sont introduites par *ce*, invariable, suivi d'un pronom relatif: *qui, que, dont*, ou *quoi* précédé d'une préposition: *C'est ce qui vous trompe – Voilà ce que j'avais à vous dire – Je ferai ce que vous me direz (de faire) – Je n'ai pas oublié ce dont vous m'avez parlé*, et en fonction appositive avec une phrase comme antécédent: *Il avait un compte en Suisse, ce que même sa femme ignorait.*

Remarques. — 1. Ces relatives sont très proches de celles qui ont pour antécédent les pronoms *quelque chose* ou *rien* et de celles qui ont été décrites au paragraphe précédent 3.1 (mais les constructions avec l'infinitif sont exclues).

2. La tournure *ce qui m'arrive* est préférable à *ce qu'il m'arrive* (2.2. Rem.).

Bibliographie. — M. Noailly, « *Qui m'aime me suive. Quelques remarques sur les relatives indéfinies en français contemporain* », *Cahiers de grammaire*, 11, 1986, p. 68-95 - M. Pierrard, *La relative sans antécédent en français moderne*, Peeters, Louvain, 1988.

4. LES RELATIVES COMME EXPRESSIONS CIRCONSTANCIELLES

Les relatives explicatives ou accidentelles peuvent apporter des nuances circonstancielles diverses. Mais elles ne sont pas mobiles. En revanche, il existe des syntagmes constitués exclusivement ou principalement par des relatives qui ont toutes les caractéristiques sémantiques et formelles des propositions circonstancielles.

► Les relatives compléments circonstanciels de lieu

Il s'agit de relatives périphrastiques qui, introduites par *là où*, jouissent d'une plus grande autonomie que celles qui sont seulement introduites par *où* (3.1): *Là où je suis, le soleil brille.*

► Les relatives compléments circonstanciels de concession

• Les unes sont introduites par *qui que, quoi que, où que* suivis du subjonctif: le premier élément peut s'interpréter comme un pronom indéfini caractérisant une catégorie sémantique (animé, inanimé, lieu), le second

est le relatif qui lui assure une place et une fonction dans la subordonnée de sens concessif: *Qui que ce soit, c'est un malin.* – *Quoi qu'il fasse, on l'aime bien.* – *Il est bien reçu, où qu'il aille.*

• Les autres sont introduites par *quelque* (invariable)... *que* ou *quel* (variable) *que* et concernent toujours des phrases à verbe *être* et au subjonctif, les premières avec un adjectif attribut (qui s'intercale), les secondes incluant une proforme attributive (*quel*): toutes expriment un haut degré dans la qualification, mais dans un sens concessif (causalité déniée, XV: 2.2): *Quelque patient que je sois, il vaut mieux que tu n'exagères pas* – *Quelle que soit ma patience, ne me pousse pas à bout.*

Remarques. — 1. Dans les deux exemples précédents le pronom *que* reprend non un GN mais un adjectif (*patient* ou *quel*). On peut en rapprocher le tour *tout... que...* (avec l'indicatif en principe). Tous sont de simples variantes de celui qui a été décrit plus haut (2.2. ex.6): *Tout patient que je suis, je vais me fâcher.*

2. Ces relatives ne sont pas reconnues comme telles par la grammaire traditionnelle qui les classe purement et simplement comme des propositions circonstancielles malgré l'absence de véritable conjonction de subordination.

« Les relatives introduites par quelque... que... quel... que... »